AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 3-5-69 921659

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ - 21, Route de Seurre 21 BEAUNE - Tél. 5.17

ABONNEMENT ANNUEL 25 Frs

COTE-D'OR - DOUBS - HAUTE-SAONE - JURA - SAONE-ET-LOIRE - TERRITOIRE DE BELFORT - YONNE - NIÈVRE

Régisseur de recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture - C.C.P. DIJON 3405.12 K.

Bulletin n° [illegible] - MAI 1969 - 2 MAI 1969

ARBRES FRUITIERS

Dans la plupart des situations, la protection ayant été lessivée par les pluies, renouveler les traitements contre les tavelures du pommier et du poirier, l'oïdium du pommier, les Monilia sur arbres à noyaux.

HOPLOCAMPES DU POIRIER ET DU POMMIER : Utiliser si nécessaire un des insecticides suivants, à la chute des pétales :

- Parathion : 20 grammes de matière active/hectolitre,
- Malathion : 75 " " " "
- Azinphos : 30 " " " "
- H.C.H. : 100 " " " "
- Lindane : 12 " " " "

etc...

HOPLOCAMPE DU PRUNIER : Intervenir aux trois quarts de la chute des pétales avec un des pesticides préconisés ci-dessus.

RAPPEL - Protection des abeilles pendant la floraison.

PETITS FRUITS

Assurer la protection des cassissiers contre l'anthracnose par un nouveau traitement après floraison.

Renouveler les pulvérisations contre le Didymella du framboisier et la pourriture grise du fraisier.

Les Ingénieurs - Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie - Inspecteur de la Protection des Végétaux - Circonscription phytosanitaire "BOURGOGNE & FRANCHE-COMTE" :

H. SOULIE.

Imprimerie de la Station "Bourgogne et Franche-Comté"
Le Directeur-Gérant : L. BOUYX.

P262